



Lettre facture téléphonique

Par **ivoire**, le **09/05/2012** à **16:35**

Bonjour, j'ai reçu une lettre de recocash le 12 avril 2012 sur cette lettre il y'a écrit. Dernier avis avant poursuite. Madame, monsieur, nous intervenons au non de la société orange France qui nous a mandatés pour recouvrir amiablement la somme de 1576,02€ TTC au titre de votre abonnement. En l'absence de paiement de votre par sous 48heures, orange procédera à la résiliation de votre ligne conformément aux conditions générales d'abonnement et pourra nous demander d'engager une procédure judiciaire à votre rencontre. Or je ne pas régler cette facture qui m'est réclamer car je n'est pas d'emploi et de plus mon forfait c'est terminer le 19/04/2012.

Je risque d'aller en prison à cause de ce litige ou devant un tribunal car je n'est pas donner de nouvelle de ce courrier que j'ai reçu en leur rencontre. Merçi